

MANIFESTE

Quel est, selon vous, la première forme d'entrepreneuriat social et solidaire ?

- Les entreprises ESUS,
- Les entreprises à missions,
- Les start-up sociales,
- Ou bien les sociétés coopératives ?

Et non !

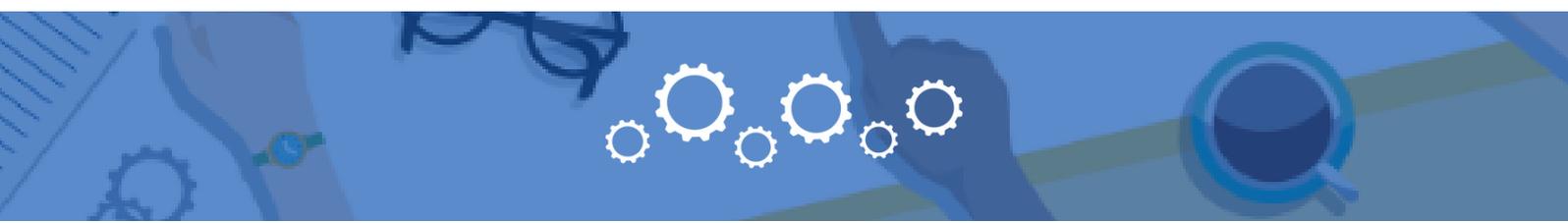
Ce sont **les associations** !



OUI, avec une association, il est possible :

- d'entreprendre en défendant une cause,
- de créer de l'emploi pour contribuer à changer le monde,
- et même d'en vivre pour se consacrer à 100% à son impact.

ASSO  **PRENEUR·E**



Avec 1 500 000 associations actives en France et 200 000 entreprises sociales, l'assoprenariat est bien la première forme d'entrepreneuriat social.

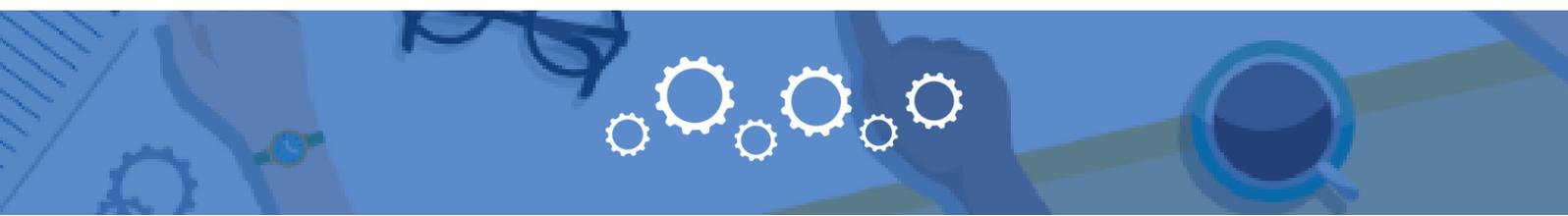


L'assoprenariat, c'est :

- Un vivier de création d'emploi phénoménal.
- Un laboratoire d'innovations économiques, sociales et environnementales.
- Un écosystème où l'agilité, la réactivité, le "test & learn", le design thinking et le management participatif sont de mises depuis des décennies.
- Un monde où la prise de risque est maximale et l'engagement fort.
- Un environnement où les Assopreneurs-es excellent dans l'innovation frugale ou l'art de faire beaucoup avec toujours moins.
- Un mouvement entrepreneurial historique où la levée de fonds se réalise non pas par appât du gain, mais par appât d'impact.



ASSOPRENEUR·E



MANIFESTE



Piloter une association, ce n'est pas facile : cela demande du temps, de l'énergie et des techniques.

Ces techniques, ce sont celles de l'**assoprenariat** et du métier de Déléguée général·e.

Chaque année, **40 000 associations** disparaissent, rien qu'en France. Et par extension, des millions de bénéficiaires perdent leur soutien.

Ce n'est pas normal !



- Ce n'est pas normal qu'autant d'associations mettent la clef sous la porte chaque année.
- Ce n'est pas normal que l'impact soit conditionné à un tel risque de burn-out associatif et de souffrance entrepreneuriale.
- Ce n'est pas normal qu'il soit quasi impossible aujourd'hui dans les appels à projets de financer le fonctionnement d'une association. C'était encore le cas il y a une quinzaine d'années.
- Ce n'est pas normal que les financeurs·euses refusent les frais de salaire dans le portage des projets.
- Ce n'est pas normal qu'il soit si difficile et long de compléter un appel à projet.



ASSOPRENEUR·E





- Ce n'est pas normal que les associations ne bénéficient pas spontanément des mêmes réductions de charges que les entreprises sociales, notamment sur les salaires.
- Ce n'est pas normal que les carrières associatives ne soient pas reconnues à leur juste valeur par les entreprises et la société civile en général : il est déjà difficile de pérenniser une entreprise, alors trouver un modèle économique qui finance un impact, cela relève du génie.
- Ce n'est pas normal que l'entrepreneuriat en association ne permette pas de toucher une Allocation de retour à l'emploi avec Pôle Emploi après une démission, contrairement au processus d'entrepreneuriat classique.
- Ce n'est pas normal que les associations soient noyées dans le grand bain de l'économie sociale et solidaire, au même titre que les sociétés sociales. Plusieurs éléments les différencient, en particulier l'impossibilité de s'enrichir personnellement. Ce qui n'est pas le cas dans les entreprises sociales.
- Ce n'est pas normal que seul 10% des associations bénéficient de la force d'une équipe salariée, soit 160 000 associations sur les 1.5 millions actives.
- Ce n'est pas normal que le DLA et les mesures de France relance ne soient accessibles qu'aux associations employeuses, soit 10% des associations.
- Ce n'est pas normal que nombre de mécènes exigent le rescrit fiscal pour soutenir une association dans le cadre du mécénat.



ASS  **PRENEUR·E**



D'énormes différences existent entre l'entrepreneuriat en association et l'entrepreneuriat en société, même sociale :



- La défense quasi systématique d'une cause et le soutien de bénéficiaires.
- L'interdiction de s'enrichir personnellement et proportionnellement au résultat de l'exercice.
- L'impossibilité d'être propriétaire de l'association déclarée.
- L'impossibilité de décider seul·e et, au contraire, la systématisation de la prise de décision collective et de la démocratie.



Les associations et leurs entrepreneurs·es s'engagent et agissent.

Ils et elles développent, renforcent, viennent en aide, secourent et soutiennent les personnes, la faune, la flore, les territoires et la planète. Les associations déplacent des montagnes par la force de l'engagement.



ASSO  PRENEUR·E

Les challenges sont nombreux pour les Assopreneurs·es :



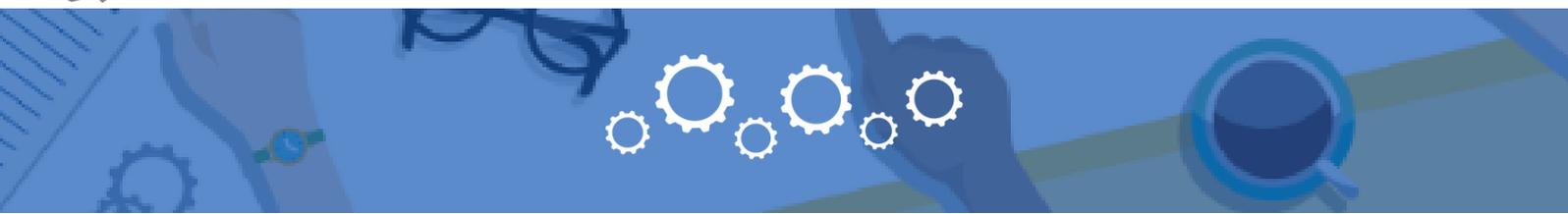
- Être reconnu·e dans sa posture,
- Laisser la charge émotionnelle en dehors des heures de travail ou de bénévolat,
- Gérer son temps et son stress,
- Réaliser effectivement les actions concrètes,
- Construire les relations institutionnelles de l'association,
- Manager de façon non hiérarchique,
- Jongler avec une autre activité professionnelle,
- Garder la maîtrise de son agenda, Acquérir les techniques de Déléguée général·e,
- Rester innovant·e dans ses pratiques,
- Être multi casquette,
- Financer l'impact de l'association,
- Partager une vision,
- Transformer le modèle économique de l'association.

La réalité de l'assoprenariat, c'est :

- Un burn-out associatif,
- Des accidents de subvention à gogo,
- De la gestion de projets complexes,
- Une gestion du temps difficile,
- La mobilisation et remobilisation constante des membres et bénévoles,
- Une solitude partagée par 100% des Assopreneurs·es.



ASSOPRENEUR·E



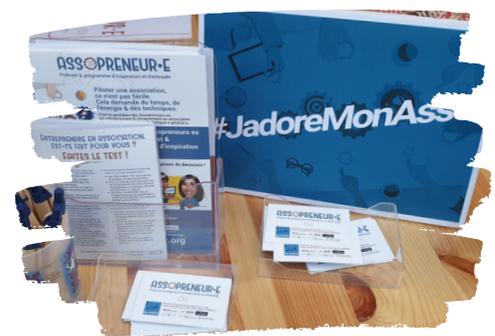


Un besoin sociétal mal couvert.

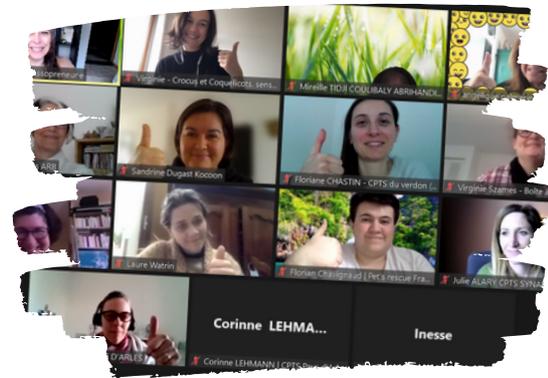
- Il existe 1.5 millions d'associations actives en France.
- Seulement 160 000 associations sont employeuses et bénéficient d'un Délégué·e général·e de métier. Soit 10% des associations seulement.
- Il y a environ 70 000 nouvelles associations créées chaque année et 40 000 en dissolution.
- Les programmes d'accompagnement ne sont accessibles qu'à une petite poignée d'associations : les associations incubés·es sont sélectionnées drastiquement avec des tas de critères.
- Le DLA n'est accessible qu'aux associations employeuses, soit 10% des associations.
- Les incubateurs sociaux mélangent associations et entreprises sociales. Or, il s'agit d'un processus et d'un esprit complètement différents.
- L'unique salon national des associations n'est pas organisé par la presse spécialisée ou les acteurs·rices de l'intérêt général.



ASSOPRENEUR·E



Les entrepreneurs-es en association ont besoin :



- D'être reconnus-es dans leur posture, leur parcours et leur quotidien associatif.
- D'être identifiés-s comme des entrepreneurs-es à part entière.
- D'être accompagné-es pour pérenniser leur association.
- D'être soutenus-es dans la création d'emploi ou de leur propre emploi au sein de l'association.
- De bénéficier d'une communauté d'inspiration et d'entraide pour réaliser leurs actions et développer leur impact sans exploser en plein vol.
- De rester innovant-e dans leurs pratiques d'Assopreneur-e.
- De trouver des fonds de façon plus fluide, moins complexe, plus facile, plus pragmatique, plus automatisée et reconductible.



**C'est l'objet et la cause de
l'association Assopreneur-e.**

Rejoignez-nous, contactez-nous, réagissez sur

www.assopreneur.org

À très vite !

**Claire & Chloé, Coprésidentes fondatrices
et la communauté des 120 membres
du programme d'inspiration & d'entraide**

